

Armée

Guy Parmelin passe un baptême du feu agité

Le nouveau conseiller fédéral a été pris à partie sur la modernisation de véhicules pour un demi-milliard. Récit

Arthur Grosjean Berne

Chaud devant. Pour son premier grand oral devant le Conseil des Etats, le nouveau conseiller fédéral Guy Parmelin a dû faire face hier soir à de vives critiques concernant un projet de son prédécesseur Ueli Maurer. Celui-ci, après le refus du Gripen, a donné son feu vert à la réfection de 2200 véhicules Duro. Le problème? Le coût, qui se monte à 558 millions.

Le nouveau chef du Département fédéral de la défense est à peine entré dans la salle que le président du Conseil des Etats, Raphaël Comte, l'accueille avec un ton légèrement ironique: «C'est la première fois que vous êtes parmi nous. J'espère que votre baptême du feu sera mémorable.»

Guy Parmelin sait que la gauche va se déchaîner contre le crédit des tout-terrain Duro. Il a bien sûr préparé son discours et les répliques avec ses conseillers. Il place ses feuillets devant lui, relit et annote certains passages. Le président de la commission, Isidor Baumann, détaille l'objet en affirmant qu'il a provoqué «quelques palpitations».

Rafales sur les Duro

Il ne croit pas si bien dire. Anita Fetz (PS/BS), la passionaria de la gauche, lâche une première rafale sur les Duro. «Ce prix est exorbitant. Comment peut-on moderniser des véhicules en acceptant de payer 212 000 francs pièce? Il n'y a pas eu d'appels d'offres ni de mise réelle en concurrence des entreprises. L'une d'elles affirme qu'elle peut faire le même travail pour 100 millions de moins.» Pour elle, c'est clair, il faut réétudier le dossier, surtout que la transparence ne règne pas.

Guy Parmelin va-t-il supporter la charge? Apparemment, le chef de l'armée, André Blattmann, en doute. Il se pointe en uniforme au milieu de la salle du Conseil et va parler avec son chef de Département. Pendant ce temps, le petit patron franc-tireur du Conseil des Etats Thomas Minder (Ind./SH) passe avec armes et bagages du côté de la gauche. «Je suis pour une armée forte. Mais là, on mar-



Guy Parmelin a bataillé durant trois heures pour faire passer le crédit de rénovation des camionnettes Duro devant le Conseil des Etats. KEYSTONE

che sur la tête. Alors que le Conseil fédéral nous dit d'économiser, il dépense l'argent sans savoir mieux que tout le monde. Vous n'êtes pas des spécialistes de la rénovation des véhicules. De plus, un véhicule neuf coûterait beaucoup plus cher.» Josef Dittli (PLR/UR) enchaîne. «Quand j'ai entendu parler de ce crédit, au début je n'en croyais pas mes oreilles. Mais ensuite, j'ai été convaincu. Les véhicules auront des nouveaux moteurs, des freins ABS, des airbags, un système anti-pollution, etc.»

La cavalerie galonnée se pointe une seconde fois. André Blattmann se dirige vers Guy Parmelin avec une feuille annotée. Sans doute avec des réponses à l'intervention de Minder. Le conseiller fédéral vaudois commence à la trouver un peu saumâtre que son chef d'armée soit aussi envahissant devant les sénateurs. On le voit un brin agacé, lui signifiant de la tête que «oui, c'est bon».

Pendant ce temps, le camp bourgeois organise la riposte.

Alex Kuprecht (UDC/SZ) n'en peut plus de «ces gens qui croient savoir mieux que tout le monde. Vous n'êtes pas des spécialistes de la rénovation des véhicules. De plus, un véhicule neuf coûterait beaucoup plus cher.» Josef Dittli (PLR/UR) enchaîne. «Quand j'ai entendu parler de ce crédit, au début je n'en croyais pas mes oreilles. Mais ensuite, j'ai été convaincu. Les véhicules auront des nouveaux moteurs, des freins ABS, des airbags, un système anti-pollution, etc.»

«Faux et tendancieux»

Les échauffourées vont durer près de trois heures. Finalement, le grand moment pour Parmelin arrive. Il commence par présenter un peu scolairement l'historique

du crédit. Il lit, sans être collé à ses feuilles. Puis il passe à l'attaque. «Il est faux et tendancieux de dire que ce dossier a été élaboré dans la précipitation.» Il demande à l'assemblée de ne pas comparer des pommes et des poires, à savoir un véhicule militaire et un véhicule civil. Le ministre s'en sort plutôt bien même si sa voix manque parfois d'assurance et s'il triture nerveusement son alliance.

Au vote, les Duro passent haut la main par 31 voix contre 13. Soulagé, Guy Parmelin? «Non, je ne suis pas soulagé, mais heureux, nous répond-il après le débat. C'était un dossier ardu, et je me suis attaché à établir les faits pour ne pas laisser place au doute. Le vote est clair et nous permet maintenant d'aller de l'avant.»

L'armée touchera bien ses 20 milliards

● L'armée recevra 20 milliards de francs ces quatre prochaines années. Après le Conseil national, le Conseil des Etats a décidé d'ouvrir grand sa bourse pour permettre la transformation de l'armée. Celle-ci sera réduite à 100 000 hommes mais elle sera mieux équipée et surtout plus mobile pour réagir rapidement aux imprévus.

Géraldine Savary (PS/VD) ne voit pas l'urgence de donner immédiatement 5 milliards

à l'armée. «C'est contraire au programme d'économies voulu par le Conseil fédéral et cela va prêter à d'autres secteurs comme la formation, l'agriculture ou l'aide au développement.»

Jean-René Fournier (PDC/VS) réplique en sortant sa calculatrice. «En vingt-cinq ans, les dépenses de la Confédération ont augmenté de 75%. Or, ce quart de siècle, le budget de l'armée a baissé de 27%. Il est temps d'inverser la tendance, d'autant

plus que la sécurité se péjore avec les nouvelles menaces.»

Guy Parmelin, qui comme son parti, l'UDC, est favorable aux 20 milliards, est obligé de défendre, en serrant les dents, la position du Conseil fédéral à 18,5 milliards. Il fait ce qu'on appelle le service minimum.

Le Conseil des Etats, sans surprise, se fiche de l'avis du gouvernement. Il approuve largement les 20 milliards par 31 voix contre 13.

Pour Genève, le Bugey est un «risque majeur»

Les autorités s'inquiètent des dysfonctionnements de l'installation située à 70 km de la frontière

«Nous voulons absolument la fermeture de la centrale nucléaire du Bugey», sise à Saint-Vulbas, dans l'Ain, à 70 km à vol d'oiseau de Genève. Tel est le message adressé par Genève à la France. Les mots prononcés par la maire, Esther Alder, ont résonné hier au Palais Eynard, devant un parterre de journalistes français et suisses. «La technologie nucléaire vieillissante qui nous entoure constitue un risque majeur», renchérit le conseiller d'Etat chargé de l'Energie, Antonio Hodgers.

C'est en effet côte à côte que la Ville et le Canton ont déposé mercredi passé auprès du Tribunal de grande instance de Paris une plainte contre X pour «mise en danger délibérée de la vie d'autrui et pollution des eaux». Un dossier pour lequel l'avocate française et ex-ministre Corinne Lepage a été mandatée. Comme elle l'avait été il y a trente ans dans l'action genevoise en faveur de la fermeture de la centrale de Creys-Malville.

Pour l'Etat, il s'agit notamment de se conformer à l'obligation constitutionnelle de s'opposer «aux installations de centrales nucléaires, de dépôts de déchets radioactifs et d'usines de retraitement sur le territoire et au voisinage du canton». Le conseiller administratif Rémy Pagani souligne: «Si un gros incident survient à la centrale du Bugey, Genève serait dans la zone d'évacuation.»

Or, selon Corinne Lepage, plusieurs facteurs font craindre le pire. Rappelant la présomption d'innocence, «qui vaut aussi contre X», l'avocate rappelle que «la centrale a été construite dans les années 1970, sans étude d'impact. Or, elle est confrontée à un risque sismique, à un risque d'inondation et à un risque cumulé inondation plus tremblement de terre.» Elle liste les dysfonctionnements: le problème d'étanchéité du radier (la dalle de béton sur laquelle

repose la centrale), les fuites redondantes de tritium ou encore les fissures de l'enceinte de confinement.

Contactée, l'autorité de sûreté nucléaire souligne qu'«après une année 2013 et un début d'année 2014 en retrait en matière de rigueur d'exploitation, la centrale nucléaire du Bugey est dans une dynamique de progrès depuis fin 2014». Un constat forcément insuffisant aux yeux de Corinne Lepage: «Ce ne sont pas des usines de fabrication de pots de yaourts! Un incident aurait des conséquences catastrophiques.»

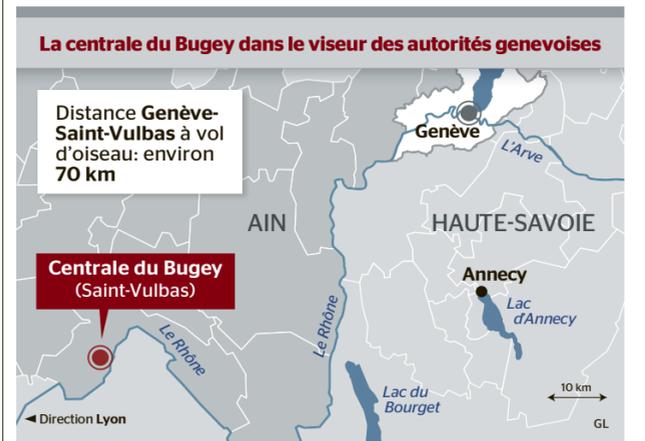
«Si un gros incident survient au Bugey, Genève serait dans la zone d'évacuation»

Rémy Pagani
Conseiller administratif de la Ville de Genève

Quelles sont les chances d'aboutir de cette plainte? «Qui ne tente rien n'a rien!» lance Antonio Hodgers. Nous avons toujours été déboutés par le passé. Mais aujourd'hui, avec l'angle de la plainte pénale, notre approche est offensive.» Dernièrement, le recours de Genève contre le centre de stockage de déchets nucléaires ICEDA a ainsi été rejeté par le Conseil d'Etat français pour «défaut d'intérêt pour agir».

Si elle reconnaît que c'est un peu le combat de David contre Goliath, Corinne Lepage met en avant les atouts de cette nouvelle plainte: «Il s'agit cette fois d'un recours devant le juge judiciaire et non devant le juge administratif.» Autre atout: Genève associe à son action pénale la plainte de quatre personnes physiques, riveraines de la centrale. Confirmant avoir reçu une invitation d'EDF à une réunion d'information au Bugey, Rémy Pagani se gaussa: «Comme si nous n'étions pas au courant...»

Marie Prieur



Burkina Faso Burkhalter sur les lieux de l'attentat

Didier Burkhalter s'est recueilli hier au Burkina Faso sur les lieux de l'attentat de Ouagadougou. Le ministre des Affaires étrangères a exprimé sa «ferme volonté de ne pas oublier» les deux victimes suisses, venues ici pour aider la population. Didier Burkhalter a ensuite rencontré son homologue burkinabé Alpha Barry. Les deux hommes ont parlé d'aide suisse au développement et de la situation sécuritaire dans la région. Le ministre a aussi fait une «visite de courtoisie» au président, Roch Marc Christian Kaboré. **ATS**

Voiture happée

Flumenthal Un train du Aare Seeland Mobil est entré en collision avec une auto hier matin à Flumenthal (SO). La conductrice n'a pas vu le train arriver et ne s'est pas arrêtée au stop. Malgré un freinage d'urgence, le convoi a percuté la voiture et l'a traînée sur plusieurs mètres. La conductrice a été blessée. **ATS**

Serial cambrioleur

Lucerne La police lucernoise a arrêté un Albanais de 24 ans soupçonné d'être impliqué dans au moins 150 cambriolages dans les cantons de Lucerne et d'Argovie. L'homme a été pris en flagrant délit alors qu'il venait d'entrer par effraction dans une maison. **ATS**

Asile

La Suisse renvoie toujours vers la Hongrie

Les requérants d'asile continuent d'être renvoyés en Hongrie. Malgré la brutalité dont fait preuve Budapest, la Suisse applique toujours le règlement Dublin. Elle prend toutefois en considération «les circonstances particulières de chaque cas», a déclaré Simonetta Sommaruga au National. Le Tribunal administratif fédéral a décidé de suspendre les renvois jusqu'à nouvel ordre, a confirmé la ministre, mais le Secrétariat d'Etat aux migrations n'a pas reçu confirmation officielle de cette décision. **L.AU./ATS**

Le chiffre

115

C'est, en millions, le nombre de colis qui ont été distribués l'an passé par La Poste. Ce chiffre, en augmentation de 3%, constitue un record. 97,5% des paquets (PostPac Priority et Economy) ont été livrés à temps. En outre, quelque 2,2 milliards de lettres ont été traitées. La Poste prévoit une croissance du commerce en ligne de 1% à 2% par an ces prochaines années. Elle a doté les centres colis de Frauenfeld (TG) et de Härkingen (SO) d'une installation de tri supplémentaire. De plus, l'extension du centre de Dailens (VD) devrait être achevée à la fin de l'année. **ATS**

Le bus de la Nati



Le premier bus de l'équipe nationale suisse de football sera exposé au Musée des transports, à Lucerne, dès la mi-mars. Le propriétaire du véhicule, l'entreprise Schneider Reisen & Transporte AG, à Langendorf (SO), a décidé de le confier en prêt au musée. Ce bus a transporté l'équipe de Suisse de 2002 à 2007. Le chauffeur était Mario Brönnimann. C'est toujours lui qui tient le volant du car actuel de l'équipe helvétique. **ATS**

Charrat

372 oppositions contre le parc éolien

Le projet de parc éolien de Charrat (VS) a enregistré 372 oppositions. La Commune analysera les griefs et y répondra. L'électorat pourra se déterminer le 5 juin sur ces deux hélices qui complèteront celle érigée en 2012. L'essentiel des oppositions émane des communes voisines, Saxon et Fully. En 2014, un projet de parc commun avec Saxon avait été refusé en votation populaire. L'opposition était venue de Saxon, qui avait refusé le projet à 60%, alors que Charrat l'acceptait dans la même proportion. **ATS**